

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT

Considérant l'arrêté ministériel du gouvernement du Québec, du 4 juillet 2020, qui permet aux organismes municipaux un retour à la normale (avec présence du public) pour la tenue des assemblées de conseil en respectant les consignes de distanciation et d'hygiène ou le maintien des règles en vigueur depuis le début de la pandémie (absence du public).

Sous la présidence d'Alain Trudel à titre de Maire, Nathalie Lyrette, comme secrétaire ainsi que Martine Lampron, directrice générale adjointe.

Sylvie Leclerc	siège no : 1
Christiane Blouin	siège no : 2
Marc-Antoine Pelletier	siège no : 3
Darkise Richard	siège no : 4
Louise Morin	siège no : 5

Absent :

Charles Beauchemin	siège no : 6
--------------------	--------------

RÉSOLUTION
12-02-22

En conséquence, il est proposé par la conseillère Darkise Richard, appuyé par le conseiller Marc-Antoine Pelletier et unanimement résolu que le conseil municipal accepte que la présente séance soit tenue sans public tout en respectant les consignes de distanciation et d'hygiène.

ADOPTÉE

OUVERTURE DE LA SÉANCE DU 14 FÉVRIER 2022

RÉSOLUTION
13-02-22

Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin et unanimement résolu que la séance du 14 février soit ouverte.

ADOPTÉE

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION
14-02-22

Il est proposé par la conseillère Louise Morin, appuyé par la conseillère Sylvie Leclerc et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour en laissant le point varia ouvert.

ADOPTÉE

ADOPTION DES MINUTES DU 10 JANVIER 2022

RÉSOLUTION
15-02-22

Il est proposé par le conseiller Darkise Richard, appuyé par la conseillère Christiane Blouin et unanimement résolu d'adopter les minutes de la séance ordinaire du 10 janvier 2022 telles que lues et présentées.

ADOPTÉE

Rémunération des employés	6 691,16 \$
Rémunération des élus/Maire	517,17 \$
Conseillers	173,43 \$
	1 040,58 \$
	8 248,91 \$
Dépenses fournisseurs	59 539,68 \$
Total des dépenses de février	67 788,59 \$
Revenus de janvier	
Taxes municipales	5 936,00 \$
Mun. La Morandière (location loader)	2 790,00 \$
Tourisme Amos-Harricana (projet pont couvert)	4 866,17 \$
MRC Abitibi (FLIC)	1 000,00 \$
MRC Abitibi (Paiement final ADL)	1 213,50 \$
Médailles chiens	20,00 \$
TOTAL	15 825,76 \$

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT

ADOPTION DES PAYABLES DE FÉVRIER

RÉSOLUTION
16-02-22

Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin, appuyé par la conseillère Darkise Richard et unanimement résolu d'adopter les payables de février au montant de **8 248.91 \$** pour les salaires des élus et employés, **59 539.68 \$** pour les fournisseurs et **15 825.76 \$** pour les revenus de décembre tels que lus et présentés.

ADOPTÉE

Correspondance

4.0 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2021

Madame Aline Guénette, technicienne comptable pour Daniel Tétreault, a présenté les états financiers de la municipalité pour l'année 2021 par la plateforme ZOOM.

4.1
RÉSOLUTION
17-02-22

ADOPTION RÈGLEMENT # 109 CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS

Il est proposé par le conseiller Marc-Antoine Pelletier, appuyé par la conseillère Christiane Blouin et unanimement résolu d'adopter le règlement # 109 sur le code d'éthique et de déontologie des élus.

ADOPTÉE

4.2
RÉSOLUTION
18-02-22

DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIÈRES

Il est proposé par la conseillère Louise Morin, appuyé par la conseillère Christiane Blouin et unanimement résolu en vertu de l'article 358 de la loi sur les élections et référendums dans les municipalités qui stipule que tout membre du conseil municipal d'une municipalité doit annuellement, dans les 60 jours de l'anniversaire de la proclamation de son élection, déposer devant celui-ci une déclaration écrite mise à jour mentionnant l'existence des intérêts pécuniaires qu'il a sur le territoire de la municipalité, d'accepter le dépôt en cette séance.

ADOPTÉE

4.3
RÉSOLUTION
19-02-22

NOMINATION REPRÉSENTANT RÉSEAU BIBLIO/RÉSOLUTION

Il est proposé par la conseillère Louise Morin, appuyé par la conseillère Christiane Blouin et unanimement résolu de nommer la conseillère Sylvie Leclerc comme représentante du Réseau biblio.

ADOPTÉE

4.4 Appels de projets dans le cadre du fonds projets structurants pour améliorer la qualité de vie

ATTENDU QUE la municipalité de Rochebaucourt a grand besoin de son agent de développement pour aider au développement;

ATTENDU QUE la municipalité de Rochebaucourt veut faire une demande conjointe avec la municipalité de La Morandière pour se partager l'agente de développement et que les deux municipalités sont en accord pour faire une demande conjointe au fonds projets structurants pour améliorer la qualité de vie et qu'elles appuient cette demande;

ATTENDU QUE Nathalie Lyrette et/ou Darkise Richard sont les personnes autorisées à agir au nom de l'organisme dans le cadre de la demande d'aide financière et sont aussi autorisées pour toutes signatures de documents en lien avec le projet;

RÉSOLUTION
20-02-22

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Louise Morin, appuyé par Christiane Blouin et unanimement résolu que la municipalité de Rochebaucourt fasse une demande conjointe avec la municipalité de La Morandière pour se partager l'agente de développement et qu'elle est en accord avec la demande d'aide financière au Fonds projets structurants, qu'elle appui le projet et autorise Nathalie Lyrette et/ou Darkise Richard à agir au nom de la municipalité et autorise ces(cette) dernière(s) à signer tous documents en lien avec le projet.

ADOPTÉE

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT**

4.5 SOUMISSION RÉFECTION PLANCHER SALLE/RÉSOLUTION

La secrétaire informe le conseil municipal que nous avons reçu deux soumissions pour la réfection du plancher du centre communautaire suite au programme. Une de Planchers Design de Val d'Or au montant de 58 637.25 \$ avec taxes et une autre de Centre de céramique et Ciment Amos inc au montant de 63 581.18 \$ avec taxes.

RÉSOLUTION
21-02-22

Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin, appuyé par le conseiller Marc-Antoine Pelletier et unanimement résolu d'accepter la soumission de Plancher Design de Val-d'Or au montant de 58 637.25 \$.:

ADOPTÉE

4.6 Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Volet entretien du réseau local (ERL)

ATTENDU QUE le ministère des transports, de la mobilité durable et de l'électrification des transports a versé une compensation de 195 936\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2021;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

RÉSOLUTION
22-02-22

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Louise Morin, appuyé par le conseiller Marc A Pelletier et unanimement résolu que la municipalité de Rochebaucourt informe le ministère des transports, de la mobilité durable et de l'électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à la voirie locale;

ADOPTÉE

4.7 INFORMATION DE LA MRC

Le maire présente un compte rendu de la dernière réunion de la MRC d'Abitibi à laquelle il a assisté.

4.8 INFORMATIONS ADL

L'agente de développement informe le conseil qu'il y aura des formations à distances par ZOOM avec la sécurité publique dans les prochaines semaines.

4.9 PAUSE

Il y a eu une pause de 15 minutes.

4.10 INFORMATIONS CONSEILLERS

La conseillère Sylvie Leclerc demande s'il y a quelque chose à faire avec la voie de contournement dans le rang Beauchemin. Elle demande également des nouvelles de la cellule des coteaux et demande quand nous dresserons la liste des responsabilités de chaque membre du conseil. Elle demande également que le cadre soit réinstallé dans la salle.

La conseillère Darkise Richard informe le conseil que si nous voulons faire appliquer le règlement pour les chiens avec la SQ nous devons le faire approuver au palais de justice.

La conseillère Christiane Blouin dit que tout va bien avec les réservations de la patinoire

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT

4.11 INFORMATIONS DU MAIRE

Le maire Alain Trudel fait un retour sur la réunion du comité d'implantation pour le regroupement entre La Morandière et Rochebaucourt. La lettre pour les odeurs dans le village a également été envoyée à la citoyenne concernée.

4.12 VARIA

AUDIT DE CONFORMITÉ-TRANSMISSION DU RAPPORT FINANCIER

La conseillère informe le conseil de la lettre reçu concernant l'audit de conformité qui traite de la transmission des états financiers.

ASSOCIATION PULMONAIRE DU QUÉBEC/CAMPAGNE CONTRE LE RADON

Le conseil municipal a décidé de ne pas aller de l'avant avec la campagne contre le radon pour cette année.

4.13 PÉRIODE DE QUESTION

Il n'y a pas de questions.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée étant terminée, la conseillère Christiane Blouin propose la levée de l'assemblée.

Alain Trudel, maire

Nathalie Lyrette, sec, très